

# Devenir électricien / électrotechnicien

Il peut intervenir comme ouvrier qualifié, aussi bien en électricité du bâtiment qu'en milieu industriel.

Il peut exercer les fonctions suivantes :

- construction et installation : réalisation de canalisations et de supports, mise en place et raccordement de matériels, exécution d'opérations simples d'usinage mécanique (découpage, perçage, soudage, etc), implantation et raccordement de matériel électrique.

- mise en service : contrôle du fonctionnement des matériels par des mesures appropriées, vérification des sécurités, réglage et mise au point.

- maintenance : diagnostic, dépannage par remplacement ou adaptation.

Il connaît les diverses composantes de l'électronique : distribution et utilisation de l'énergie électrique, protections et sécurités, l'électronique de puissance (notions sur les convertisseurs de courant, branchement des matériels), la commande des systèmes (analyse d'un automatisme simple, structure d'un programme...), les différents types d'installations électriques (domestiques, commerciales, industrielles) et les réseaux domotiques (signalisation et alarmes, téléaffichage, interphonie...).

## Qualités requises

- Bonne acuité visuelle
- Dextérité
- Méthode
- Logique
- Prudence

## Débouchés

- Entreprises de construction et d'installation électrique
- Services de maintenance des entreprises industrielles

## Diplômes préparés à l'ICF

▶ **C.A.P. Préparation et Réalisation d'Ouvrage Électrique**

en 2 ans

1 semaine ICF / 2 semaines entreprise

▶ Téléchargez les fiches détaillées de nos diplômes et les dossiers de candidature sur [www.icf-beziers.fr](http://www.icf-beziers.fr)

## Contact

Filière Industrie et automobile  
Manuelle Sesma, **Assistante pédagogique**  
04.67.809.719 - [manuelle.sesma@beziers.cci.fr](mailto:manuelle.sesma@beziers.cci.fr)

[www.icf-beziers.fr](http://www.icf-beziers.fr)

